

DGH de misère... collège en colère !

DGH ? Kézako !

La DGH (dotation globale horaire) est le nombre d'heures d'enseignement que donne l'Inspection d'Académie au collège pour faire fonctionner (enseignements aux élèves, tâches diverses, projets...) l'établissement **pendant une semaine**.

Elle est partagée en deux type d'heures : les heures postes et les heures supplémentaires.

Quelques chiffres

Année 2010-2011 : **428** élèves ; **16,5** classes ; **497,5** heures postes ; **44,5** heures supplémentaires

Année 2011-2012 : **420** élèves ; **17** classes ; **452,5** heures postes ; **44** heures supplémentaires

En résumé, **8** élèves de moins, **une demie classe en plus** et le collège perd **45,5 heures par semaine (soit 1638 heures pour une année scolaire)**.

Concrètement ça veut dire quoi ?

Actions et aménagements réalisés en 2010-2011

- ✓ ½ heure de plus en Français en 4ème.
- ✓ ½ heure de plus en Mathématiques en 4ème.
- ✓ 1 heure de plus en Allemand LV1 en 6ème.
- ✓ Initiation à l'informatique en 6ème
- ✓ 3ème d'Insertion
- ✓ Des groupes pour toutes les matières à manipulation (Physique, Technologie, SVT) à tous les niveaux.
- ✓ Mise en place de l'histoire des Arts (finalisée par une épreuve comptant pour le brevet des collèges).

Des heures pour :

- ✓ La formation des délégués.
- ✓ L'éducation à la sexualité
- ✓ Les sessions de classe rebond
- ✓ Tutorat d'élèves en difficulté
- ✓ ...

Actions réalisables durant l'année 2011-2012 avec la dotation annoncée

- NON
- NON
- NON
- NON
- Supprimée
- Uniquement en 4ème
- Quelques moyens
- Action non financée
- Action non financée
- Action non financée
- Action non financée

Professeurs sur plusieurs établissements, personnels précaires,... élèves pénalisés !

Cette DGH (les heures supplémentaires) oblige à envoyer des enseignants faire des heures dans d'autres établissements tout en faisant appel à des personnels précaires pour assurer des heures au collège à leurs places.

Cela aura notamment pour conséquences :

- moins de présence et de disponibilité des profs concernés pour les élèves et les parents
- travail en équipe pédagogique (projets, suivi des classes...) réduit
- présence dans l'établissement de personnels non formés, précaires et sans stabilité
- présence compliquée et parfois impossible pour les réunions (parents / profs, conseils de classe...)

Pour agir, discuter, s'informer... rendez-vous :

Jeudi 10 février dès 7H45 devant le collège les Allinges pour une action surprise.

Jeudi 10 février à partir de 9H30 pour une assemblée générale **au collège** (écoles, collèges et lycées environnants, parents d'élèves... sont invités).

Mardi 15 février : rencontre-débat **18H au LCR du Loup** (à côté de la piscine et du gymnase) pour toutes les personnes concernées (parents, enseignants, autres personnels du collège, professeurs des écoles, élus locaux...) par l'avenir de l'école en général et des établissements de Saint Quentin Fallavier en particulier.